



## Déclaration commune aux élus

Mesdames, messieurs les élus, Mr Le Maire,

Merci de nous accorder cette prise de parole.

Nous avons conscience que la situation économique de la ville ne vous permet pas d'investir dans les projets promis il y a un an.

C'est un état de fait.

**L'abandon de ces projets ne suffit-il pas pour compenser la baisse des dotations ?**

Il y a là, à nos yeux, double peine.

**Pourquoi ?**

La vie associative locale, quel qu'elle soit, représente un vecteur de cohésion sociale indéniable et essentiel pour notre commune.

Prendre radicalement la décision de baisser les subventions des associations locales est une sanction et un manque de respect pour l'ensemble des bénévoles qui œuvrent au quotidien dans notre commune.

Vous savez, Mr le Maire, ce que représente le coût de l'investissement des bénévoles, **mais savez-vous Mesdames et Messieurs les élus ce que représenterait ce budget si vous deviez le compenser ?**

Nous sommes prêts à vous en donner le détail.

**Avez-vous conscience, Mesdames et Messieurs les élus qu'au bout d'un an de mandat, vous prenez la décision de réduire de manière importante l'accompagnement de la population ?**

Cela ne correspond pas, et surtout va à l'encontre de ce pourquoi vous avez été élus.

Ces baisses de subventions sont difficilement tolérables pour le plus grand nombre de nos associations **mais que dire du traitement réservé à la M.J.C Centre Social ?**

Son rôle de lien tant dans le domaine du développement socioculturel, sociolinguistique que dans le domaine sportif est voué à disparaître.

**Êtes-vous en capacité de nous dire ce soir que vous pouvez palier à cette disparition globale et encadrer les personnes participant à ses multiples ateliers ?**

Mr le Maire, demain il vous faudra donc répondre à une forte demande.

**Ne vous serait-il pas plus aisé de maintenir l'existant !**

Nous, RS10 et OMS, sommes en capacité de vous faire une proposition. Nous sommes prêts à accepter le maintien des subventions actuelles sans revalorisation jusqu'à la fin de votre mandature. Nous sommes prêts à ne pas vous solliciter pour des subventions exceptionnelles. Ce sera à nous de prévoir et de gérer au mieux en toute connaissance de cause. Notre avenir sera difficile mais moins incertain.

La MJC CS, quant à elle, demande à être traitée comme le sont les autres associations (baisse de 10% de la subvention), le maintien à minimum du poste de direction et la poursuite du partenariat permettant la tenue du festival Mélomanies.

Mesdames et Messieurs les maires adjoints, les conseillers municipaux, être élu c'est s'investir et apporter sa pierre à l'édifice.

Votre rôle est de gérer et de construire l'avenir.

**Souhaitez-vous laisser à vos enfants l'image d'une personne qui a participé à détruire le milieu associatif ?**

Merci de nous avoir écoutés.